



## Saisie compte pro d'une entreprise en nom propre

-----  
Par Anne77

Bonjour à tous,

Une SCI a obtenu en cassation l'exécution du paiement d'une indemnité d'occupation à hauteur de + de 200000 auprès d'un particulier.

La saisie a été infructueuse cette personne ayant vidé ses comptes personnels.

Par ailleurs ce dernier a une société en nom propre créée dans les années 90 qui dispose sur le compte pro largement de cette créance.

Est il possible d'effectuer une saisie sur le compte pro?

La réforme de la loi du 14 février 2022 portant sur le nouveau statut de l'entreprise individuelle (principe de la séparation automatique du patrimoine personnel et professionnel) précise qu'elle ne s'applique pas aux sociétés créées antérieurement à cette réforme, concrètement l'huissier peut il faire une saisie sur le compte pro?

Je vous remercie par avance pour l'aide apportée